

Ouatrièmement, nous avons Paula Kahumbu, une leader citoyenne, qui s'appuie à la fois sur ses capacités d'écologiste et de conteuse, et sur sa motivation pour amener ses concitoyens à se considérer comme des acteurs dans les efforts de conservation. L'auteur de cette histoire, Jon Lee Anderson, décrit comment Kahumbu a créé l'opportunité de mettre les Kenyans au centre de l'action en développant et en animant une émission télévisée kenyane populaire - Wildlife Warriors - où elle rencontre des concitoyens qui travaillent pour sauver les animaux en voie de disparition. (7) (Comme nous l'expliquons dans la **section 3.6**, nous utilisons le terme « citoyen » pour garder l'accent sur l'individu, et non pour impliquer le statut officiel de citoyenneté tel que déterminé par un gouvernement.) Kahumbu parle de ses concitoyens comme des héros, des partisans de la campagne, planteurs d'arbres, défenseurs des parcs et des forêts, et électeurs. Pour éclairer ses choix sur les histoires à raconter et les stratégies de conservation à poursuivre, elle utilise des analyses de données sur les espèces menacées et sur les décisions de justice concernant le braconnage. Elle a également « regardé ce qui fonctionnait et ce qui ne fonctionnait pas dans la conversation kenyane ». Idéalement, elle pourrait compléter ces données probantes « locales » avec des synthèses des meilleures données probantes mondiales sur les stratégies de conservation et la combinaison de stratégies les plus prometteuses. Celles-ci peuvent aller de stratégies très en amont comme la planification de la population humaine à des stratégies à mi-parcours comme la gestion des ressources naturelles (par exemple, les voies ferrées et routes), le soutien des communautés autochtones (par exemple, permettre des accords de bail gagnant-gagnant avec des groupes de conservation et des sociétés de safari privées) et le soutien à la faune (par exemple, faire respecter les interdictions de braconnage et de vente d'ivoire).

Les six premiers chapitres du rapport de la Commission sur les données probantes présentent le contexte, les concepts et le vocabulaire partagé qui sous-tendent ses recommandations. Ces six chapitres peuvent être utilisés par de nombreuses personnes, et pas seulement par celles qui sont en mesure d'apporter les changements nécessaires pour garantir que les données probantes soient systématiquement utilisées pour relever les défis sociétaux. Le septième chapitre présente les recommandations de la Commission sur les données probantes sur la façon dont nous pouvons améliorer (et devons améliorer) l'utilisation des données probantes, à la fois de manière routinière et pour faire face à de futures crises mondiales.

travaius en du

Le rapport comprend 52 sections qui peuvent être téléchargées individuellement à partir du site Web de la Commission sur les données probantes. Les versions préliminaires de ces sections ont été partagées publiquement à des moments clés du travail de la Commission, à la fois pour obtenir des commentaires sur la façon de les renforcer et pour commencer à créer une dynamique d'action. Ces sections contiennent souvent une ou plusieurs infographies. Elles ont été conçues pour être facilement utilisées dans des présentations, des rapports et d'autres documents. La Commission sur les données probantes vous encourage à les partager librement en les citant de façon adéquate, et à les adapter après avoir obtenu notre permission.

Les commissaires et le secrétariat espèrent que ce rapport est le début d'une série de conversations sérieuses sur ce qui fonctionne bien et où nous pouvons faire mieux. Nous avons entrepris ce travail très rapidement et avec un soutien finantravailntrepri e de les ren1es probante